

Le Kannadig

Plomelin
Ploveilh



Ce numéro vous propose une présentation des services administratifs de la mairie en page 2.

ÉDITO • PENNAD STUR

Chères Plomelinoises, chers Plomelinois

Vous en avez toutes et tous entendu parler, l'augmentation des tarifs de l'énergie en 2023 va impacter de manière très significative les particuliers, les entreprises mais également les collectivités territoriales. Pour beaucoup d'entre elles, si l'État ne prend aucune mesure, la construction budgétaire va se révéler extrêmement complexe et conduire à faire des choix lourds de conséquences.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la facture d'électricité pour la commune devrait s'élever l'année prochaine à 337 793 € à comparer aux 98 664 € de cette année. Ces chiffres sont suffisamment parlants pour que chacun puisse mesurer l'ampleur des difficultés auxquelles Plomelin va se trouver confrontée.

Bien sûr, la recherche d'économies est explorée dans tous les domaines et vous avez déjà pu en voir les effets au niveau de l'éclairage public. Ceci étant cette recherche atteint rapidement ses limites. Il est par exemple difficile d'imaginer ne plus éclairer ni chauffer les bâtiments qui accueillent nos enfants ou leur servir des repas froids au restaurant scolaire.

Une autre piste serait l'arrêt des investissements, éventualité que nous pourrions « en dernier ressort » être amenés à envisager et qui entraînerait des arbitrages critiques pour l'avenir de notre commune. Et conséquence supplémentaire, un certain nombre d'artisans ou d'entreprises du secteur ne se verraient plus confier de chantiers et pourraient potentiellement être mis en difficulté ou pire encore.

Fort heureusement nous n'en sommes pas là et comme cela a été évoqué lors du Conseil municipal du 28 septembre dernier, il est indispensable que nos parlementaires se saisissent de la question et relaient au niveau gouvernemental les inquiétudes légitimes des maires et présidents de communauté de communes.

Je reste pour ma part optimiste et persiste à croire que nos interventions porteront leurs fruits et que le gouvernement finira par prendre la mesure des problèmes qui sont les nôtres.

Dominique Le Roux.

PRÉSENTATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Six agents sont employés dans les services de la mairie.

À L'ACCUEIL

Fanny Bernard et Laurence Le Grand ont pour missions :

- l'accueil physique et téléphonique des administrés, elles sont le premier niveau d'information sur tous les sujets ;
- l'état civil ;
- le suivi des démarches administratives liées à la réglementation (licences de débit de boisson, autorisation de stationnement, enregistrement des chiens catégorisés, etc.) ;
- la gestion du cimetière (694 concessions) ;
- l'organisation des élections et l'inscription sur les listes électorales ;
- la relation avec les associations et la gestion des plannings des salles ;
- l'organisation des manifestations communales.



SÉCRETARIAT DES ÉLUS, COMMANDE PUBLIQUE

Anne Geffroy gère l'agenda des élus et prépare les conseils municipaux, les réunions des commissions, les réceptions municipales, les commémorations et cérémonies...

Elle est chargée des contrats d'assurance de la collectivité, des appels d'offres, des relations avec les prestataires bureautiques.

Enfin, elle remplace parfois Laurence ou Fanny à l'accueil.

Le volet social

Laurence est également en charge du service social :

- accueil des personnes en difficulté ;
- secrétariat du CCAS ;
- gestion de l'aide alimentaire et suivi des bénéficiaires ;
- festivités à l'attention des aînés ;
- suivi des dispositifs d'aide sociale ;
- agenda du Ploveilh express.



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Stéphanie Pailleron et Aurélie Youinou sont en charge de ce service.

Finances :

- préparation et suivi des budgets de la commune, assistance auprès des services dans la préparation et la mise en œuvre de leurs budgets d'investissement et de fonctionnement ;
- suivi des emprunts de la commune ;
- gestion et suivi de la trésorerie ;
- suivi financier de la commande publique ;
- planification des investissements.

Ressources humaines :

- gestion et suivi de la carrière et de la paie des agents ;
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (formations, examens et concours, recrutements...);
- suivi du dialogue social, des données sociales de la collectivité.

URBANISME



Denis Le Berre, au service urbanisme, reçoit les administrés pour toutes les demandes liées à l'urbanisme (ventes de terrains, constructions, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc).

Il assure aussi :

- la gestion du PLU (Plan local d'urbanisme) ;
- la mise à jour du Système d'information géographique de la

communauté d'agglomération pour Plomelin ;

- le suivi de la loi SRU sur les logements sociaux.

Denis apporte également sa contribution, en expertise ou en conseil, par sa connaissance de la réglementation en matière d'urbanisme, aux différents projets municipaux d'aménagement de la commune.

COMMUNICATION

Claude Hélias prépare le *Kannadig* tous les mois, les affiches et flyers des événements organisés par la municipalité et administre le site internet, l'application Citykomi, la page Facebook de la mairie. Il est également en charge des archives municipales.

COLIS DE NOËL



Les personnes de **85 ans et plus** (nées avant le 1^{er} janvier 1938) qui n'ont pas participé au repas des aînés du 15 octobre dernier peuvent bénéficier d'un

colis à domicile.

Inscriptions en mairie, d'ici au 19 novembre au plus tard, au 02 98 94 25 57 ou accueil@plomelin.bzh, uniquement pour les personnes de 85 ans et plus qui ne figurent pas sur la liste électorale, les autres recevront leur colis sans cette formalité.

CHANTIERS COMMUNAUX

Voici les principaux travaux qui ont été réalisés ces dernières semaines sur la commune :

- réparation de la borne d'accès à Rossulien ;
- fin de l'aménagement du cimetière ;
- pose des nouvelles portes de la chapelle Saint-Philibert ;
- début des travaux d'effacement des réseaux électriques à Verouri Nevez ;
- installation des maisonnettes dans l'école maternelle et déplacement du but ;
- mise en place d'une chicane métallique à Kergadiou et d'un panneau rue Arnaud Beltrame ;
- remise en condition du matériel suite à la Fête de la pomme ;
- curage du fossé à Beg ar Rip ;
- pose de deux fenêtres dans la salle de restauration des Services techniques ;
- décoration «Octobre rose».

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Face à l'augmentation du coût des énergies, la municipalité a décidé de diminuer la température d'un degré dans les bâtiments communaux et de réduire les plages horaires d'éclairage public.

Celui-ci est maintenant **éteint à 20h00 et rallumé à 6h30**. Dans le centre-bourg, l'extinction de l'éclairage se fait à 20h30. L'éclairage public n'est plus allumé le dimanche sauf en centre-bourg où la plage horaire d'interruption reste identique aux autres jours de la semaine.

DISTRIBUTION DU KANNADIG

Le *Kannadig* est distribué dans les boîtes à lettres de la commune par les facteurs, en général dans la première semaine du mois.

De nombreux Plomelinois se plaignent d'une distribution irrégulière. Merci de vous faire connaître en mairie si vous n'avez pas reçu votre bulletin. Vous pouvez aussi en parler à votre facteur ou factrice.

Le prochain numéro sera distribué du 5 au 9 décembre.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner son véhicule en mordant sur le trottoir.

Si la rue est étroite, le stationnement sur la chaussée incite les véhicules à ralentir.

CHAPELLE SAINT-PHILIBERT



La réhabilitation de la chapelle s'est achevée le mois dernier. Les chenaux d'eau pluviale et les gouttières ont été refaits et les deux portes changées.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de 4 408,52 € de la région Bretagne.

COLLECTE DE MOBILES USAGÉS



En partenariat avec Orange et l'Association des maires du Finistère, le Conseil départemental lance **du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023** une grande opération de recyclage des mobiles

usagés. **Une boîte de récupération des portables sera installée en mairie.**

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données effacées par une entreprise en insertion. Reconditionnés, ils seront revendus au profit d'Emmaüs International. Les mobiles défectueux seront recyclés avec un traitement spécifique des matières dangereuses et les métaux réutilisés comme matière première.

Pour plus d'informations : collecte.mobiles@finistere.fr

Le CCAS et la commune de Plomelin vous proposent

Papot'Âge

lutte contre la solitude



Une personne de l'équipe Papot'Âge vous rend visite ou vous appelle pour prendre de vos nouvelles.

- entièrement gratuit
- sans engagement de votre part
- ni système de télé-assistance, ni d'alerte

Dispositif



Contactez le 02 98 94 25 57



AFFAIRES GÉNÉRALES

Commissions municipales

Suite au décès de Catherine Nail, conseillère municipale, la composition de deux commissions est modifiée.

Dominique Le Guichaoua est élu à la commission urbanisme et agriculture et Erick Schwartz à la commission finances.

Correspondant incendie et secours

Le décret du 29 juillet 2022 requiert la nomination au sein du Conseil municipal d'un correspondant incendie et secours qui sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture et du SDIS pour l'évaluation des risques de sécurité civile, l'organisation des moyens de secours, la protection des personnes, des biens et de l'environnement, les secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Le Conseil approuve la nomination de Germain Guichaoua comme correspondant incendie et secours.

FINANCES

Renovation du groupe scolaire Lucie Aubrac

Approbation des travaux de rénovation thermique de la toiture de l'école Lucie Aubrac à hauteur de 59 785 € HT et de la demande de subvention de 27 000 € auprès du Conseil départemental du Finistère.

Espace Odet

Vote à la majorité (6 voix contre de Plomelin ensemble) du projet de construction de l'espace Odet pour un montant estimé à 354 842 € HT et de la demande de subvention de 50 000 € auprès du Conseil départemental du Finistère.

TRAVAUX

Création et aménagement de la zone agglomérée de Verouri Nevez

Approbation du projet d'aménagement de la zone agglomérée au lieu-dit Verouri Nevez pour un montant HT de 93 600 €.

Il s'agit de créer sur la partie sud de la zone un réseau d'eaux pluviales, de réaliser des trottoirs en enrobé ou en stabilisé de part et d'autre de la route, d'aménager l'arrêt de bus, de créer des

traversées piétonnes, d'aménager en les sécurisant les carrefours, de créer des points d'éclairage public.

Plages de coupure de l'éclairage public

Approbation de la réduction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune (voir détails en page 3).

Dans le cadre du dispositif Ecowatt, l'éclairage public pourra être interrompu occasionnellement sur d'autres plages horaires. Les périodes de coupure devront être de courte durée et sur des secteurs définis par la collectivité et le SDEF.

URBANISME

Modification du PLU

Accord à la révision du Plan local d'urbanisme de la commune, selon la procédure allégée prévue par l'article L. 153-34 du Code de l'urbanisme.

Les objectifs poursuivis par la Commune sont les suivants :

- permettre l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur à vocation économique sur la zone de Penhead Braz afin d'autoriser l'installation d'une nouvelle entreprise ;

- assurer la traduction réglementaire d'un projet urbain qui permettra de déroger à la marge de recul inconstructible fixée par la loi Barnier.

MOTION

Bouclier tarifaire

Approbation de la motion proposée par le SDEF, l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité du Finistère, l'Association des maires ruraux du Finistère et l'Association intercommunalités de France dénonçant les augmentations sans précédent des prix de l'électricité et du gaz et demandant, pour les collectivités concernées, la mise en place d'un bouclier tarifaire semblable à celui mis en place pour les petites collectivités, certaines entreprises et les particuliers.

Sauf mention contraire, toutes les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Les délibérations sont sur www.plomelin.bzh, menu «mairie pratique», rubrique «conseil municipal».

AFFAIRES GÉNÉRALES

Commissions municipales

Yvon Troadec est élu à l'unanimité à la commission travaux, voirie.

FINANCES

Adhésion au groupe Agence France locale

Cet établissement de crédit créé par et pour les collectivités qui en sont les actionnaires a pour mission de faciliter leur accès au financement.

Vote à l'unanimité de l'adhésion au groupe Agence France locale et approbation de la souscription d'une participation au capital de l'établissement d'un montant de 24 600 € (paiement en 10 annuités de 2 460 € de 2022 à 2031).

Emprunt au groupe Agence France locale

Le Conseil approuve la signature d'un contrat de prêt avec l'Agence France Locale pour un montant de 700 000 € sur 20 ans au taux fixe de 2,65%.

Comme indiqué lors du vote du BP, il s'agit de financer les principaux investissements prévus en 2022 et 2023 : aménagement du cimetière, construction de l'espace Odet, deuxième tranche de la rénovation de l'espace Kerne, aménagement d'une zone agglomérée, réfection des toitures et isolation de l'école publique.

Vote à la majorité (2 voix contre et 3 abstentions de Plomelin ensemble).

TRAVAUX

Effacement de réseaux télécom au Korroac'h

Accord à l'unanimité pour la signature d'une nouvelle convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre ce dernier et la commune ainsi que ses éventuels avenants.

La participation communale est estimée à 6 696,00 € TTC.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC

Reprise des séances de galoche



Les élèves de cours moyen ont débuté dès le mois de septembre un cycle de cinq séances grâce à la Galoche de Plomelin.

Ce jeu traditionnel bigouden demande adresse, précision et esprit tactique. C'est

aussi l'occasion de partager de bons moments entre générations. Un challenge par équipes a clôturé ce projet pendant la semaine d'avant les vacances de la Toussaint.

Exposition à la Fête de la pomme



Plusieurs classes de l'école ont participé à l'exposition sur le thème de la pomme. Chaque classe a créé selon ses envies et ses techniques : créations autour d'expressions sur le thème de la

pomme, mobiles, réalisation de pommiers, pommes en origami, fresque à partir de miettes de feuilles, compositions aux couleurs de l'automne...

Ces magnifiques réalisations hautes en couleurs ont ensuite été exposées devant l'entrée de l'école maternelle.

RENCONTRES TERRITORIALES JEUNESSE



En lien avec les communes de Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat, Plogonnec et le Service de prévention spécialisée de Massé Trévidy, l'ULAMIR organise des Rencontres territoriales jeunesse. D'autres rencontres

similaires ont lieu sur le Finistère, en prélude à la Journée départementale jeunesse de Landerneau du 10 décembre prochain.

L'objectif est de créer des échanges entre les jeunes, les élus et les intervenants jeunesse, de partager les points de vue sur les besoins ou projets des jeunes, puis de les accompagner. Plus globalement, ces moments permettront d'**alimenter la politique éducative jeunesse du territoire.**

Cette réunion se déroulera le **4 novembre à Plonéis, salle Ti an Dourigou :**

- à 14h00 entre les élus ;
- puis à 16h00 entre toutes ces personnes pour partager ce qui aura été discuté lors des trois premiers temps, suivi d'un temps convivial.

L'ÉCHAPPÉE BELLE

Ces ateliers parents / enfants de 0 à 3 ans sont avant tout des moments d'échange, de complicité et de découverte pour les petits et les grands. Un thème est choisi pour chaque animation. Participation : 1€ par enfant et par séance.

Prochaine séance : samedi 26 novembre de 10h30 à 11h30 au pôle enfance.

Contact : cindy@ulamir-ebg.org ou 02 98 91 14 21.

ET DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

Journée du sport scolaire



C'est désormais un rituel du mois de septembre. L'UGSEL propose chaque année un grand jeu de rentrée qui permet aux enfants de toutes les classes de se mélanger dans les équipes pour y participer ensemble.

Cette année, c'est le thème des Jeux Olympiques qui a passionné les élèves. Chaque équipe a couru à la recherche de pièces de puzzles afin de reconstituer les affiches des douze dernières olympiades. Une bonne manière de se tourner vers Paris 2024 !

Classe nature



27 élèves ont séjourné du 3 au 5 octobre au Centre de Rosquerno à Pont-l'Abbé. Pour certains d'entre eux, ce fut un premier séjour hors du cocon familial.

Accompagnés par les animateurs, Rémi et

Véronique, les petits Plomelinois ont découvert la faune et la flore de la rivière de Pont-l'Abbé et des bois environnants.

Le programme pédagogique était riche : découverte sensorielle de la forêt, recherche d'indices, pose de capteurs d'images, observation d'oiseaux à la longue-vue, croquis, modelages... sans oublier le savoir-être et le vivre ensemble.

Un séjour trop court pour nos futurs ambassadeurs qui sensibiliseront leurs camarades à la nature lors d'une prochaine exposition.

RELAIS PETITE ENFANCE



Temps collectifs au pôle enfance

Pour les assistantes maternelles de Plomelin et les enfants qu'elles accueillent :

- **jeudi 17 novembre** : temps collectif ;
- **jeudi 24 novembre** : éveil aux livres avec Bérengère Le Brun dans sa Liriloulotte.

Séances de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30, sur inscription.

Rendez-vous avec les animatrices

Les éducatrices sont disponibles pour informer les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et répondre à leurs questions liées au contrat avec une assistante maternelle.

Un programme d'ateliers parents/enfants est à leur disposition au pôle enfance, à la mairie ou sur <http://lagazettedespoussettes.bzh/>

Renseignements et prise de rendez-vous du lundi au vendredi au 02 98 98 86 51 ou rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

LA RÉCRÉATHÈQUE REVIENT



La Ludothèque de l'ULAMIR s'installera à la salle socioculturelle jeudi 3 et vendredi 4 novembre de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Avec un espace de motricité libre pour les 0/6 ans : tunnels, parcours, espace bébé...

Tarif : 2€ par famille.

Renseignements : cindy@ulamir-ebg.org ou 02 98 91 14 21 - ludothèque@ulamir-ebg.org ou 02 98 94 34 85.

APRÈS-MIDI THÉÂTRE

Atelier pour les enfants animé par deux élèves de l'école Périmony d'art dramatique de Paris, samedi 26 novembre de 16h30 à 23h00 à l'espace Kerne.

En soirée, la troupe des Ânes animés donnera une représentation.

Renseignements sur les tarifs et inscriptions pour l'atelier au 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org

MÉDIATHÈQUE • MEDIAOUEG

MOIS DU DOC



En partenariat avec Daoulagad Breizh et l'ULAMIR), projection du documentaire *L'Énergie positive des dieux*, sur le groupe Astéréotypie formé dans un institut médico-éducatif pour jeunes autistes, vendredi 4 novembre à 20h30, entrée libre.

Séance suivie d'une discussion avec Christophe, l'éducateur qui a encouragé la création du groupe.

AUTRES ANIMATIONS DU MOIS

Mercredi 2 novembre, 15h00 : Créa' contes, les fonds sous-marins, sur inscription.

Vendredi 18 novembre, 16h30 : Club lecture, ouvert à tous.

Samedi 19 novembre, 15h00 : « Je lis et goûte en breton avec mon enfant ».

Un atelier pour apprendre à lire des albums en breton et connaître les bases de la prononciation suivi d'un goûter (un vrai) pour apprendre quelques mots de breton et expressions sur le goûter et le repas. Séance destinée aux adultes mais l'on peut venir avec son ou ses enfants. Sur inscription.

Vendredi 25 novembre, 19h00 : apéro musical à avec Aurore Ehkirsch au piano et Thomas Besse au trombone.

Mardi 29 novembre, 10h00 : bébés lecteurs, entrée libre.

Vendredi 2 décembre, 14h00 : atelier numérique « la musique en ligne », sur inscription.

Inscriptions au 02 98 52 52 43.

LE MOT DE PLOMELIN ENSEMBLE
GER PLOVEILH A STROLL

LA PETITE ENFANCE À LA PEINE

Face à la pénurie de professionnels dans le domaine de la petite enfance, l'Etat entend résoudre ce problème en permettant d'augmenter le nombre d'enfants pris en charge par adulte, jusqu'à un nombre maximal d'enfants simultanément accueillis de 115% de la capacité d'accueil (décret du 30 août) et également d'élargir la liste des professionnels chargés de l'encadrement des enfants à des diplômés qui n'ont aucun contenu de formation en lien avec la petite enfance. Mais en plus, il permet «des dérogations aux conditions de diplôme ou d'expérience », c'est-à-dire d'embaucher du personnel sans aucune formation (arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les accueils du jeune enfant).

La crèche de Plomelin était fermée le jeudi 6 octobre, le personnel étant en grève pour afficher son désaccord avec ces textes. Nous soutenons cette grève de tout notre cœur.

La qualité de l'encadrement pédagogique et sanitaire de nos 0-3 ans n'est pas négociable. Les structures permettant leur accueil, déjà en sous-nombre, souffriront de ces aménagements, au détriment de la génération de demain. Au lieu de revaloriser ces métiers pour augmenter leur attractivité, choisissons-nous de surcharger davantage les personnels, en diminuant leur compétence ?

Pour Plomelin Ensemble,
Diane Gayet, Conseillère municipale.

MENSONGE ET CONSÉQUENCES



A l'invitation d'Au fil des mots et de l'Amicale laïque, la compagnie Six pieds sur scène jouera la comédie *Mariage et châtiment* dimanche 13 novembre à 17h00, salle socioculturelle.

L'histoire

Edouard doit être le témoin du mariage de son meilleur ami, mais piégé par un impératif professionnel imprévu il fait un gros mensonge qui entraîne une cascade de situations qui, de quiproquos en contre-vérité, de malentendus en rebondissements, va mettre à mal son couple et celui de son ami d'enfance.

Tarif : 9 €, gratuit pour un enfant de moins de 12 ans accompagné d'un adulte.

Renseignements : 02 98 54 57 84.

FÊTE FAMILIALE À REBONDISSEMENTS

La compagnie pluguffanaise Le manteau d'Arlequin jouera la comédie *Allez ! On danse* dimanche 20 novembre à 15h00, salle socioculturelle.

L'histoire



C'est l'anniversaire d'Arthur, un riche industriel...

Sa femme a invité toute la famille mais une annonce explosive de sa part vient perturber la fête à laquelle s'invite bientôt un

personnage inattendu...

Cette pièce de Lucien Lheraux mise en scène par Catherine Vaternelle est riche en rebondissements avec fous rires assurés.

Tarif : 7 €, gratuit pour un enfant de moins de 12 ans accompagné d'un adulte.

Renseignements : 06 73 17 04 02.

COLLECTE DE JOURNAUX



Avec la rentrée, la collecte de journaux a repris à l'école Notre-Dame.

Tous les samedis matin, de 10h00 à 12h00, sauf lors des vacances scolaires, un conteneur est installé près du portail arrière de l'école qui est laissé ouvert pour y déposer les journaux (pas de publicités ni de magazines SVP). Il est également possible de déposer les journaux en semaine pendant les heures d'ouverture de l'école.

Merci d'avance de votre contribution qui aidera l'association des parents d'élèves à financer les activités de l'école.

S'ÉCLATER SUR LA ROUTE 66



Comme dans la chanson *Get your kicks on Route 66*, le cinéaste Christian Vérot vous propose de voyager de Chicago à Los Angeles sur la piste du rêve américain.

Vendredi 25 novembre à la MPT, 20h00.

Entrée : 8 €, tarif réduit : 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

Réservations conseillées au 02 98 94 25 57 ou contact@plomelin.bzh

ASP BASKET : LA SAISON A DÉMARRÉ EN TROMBE

Après une période intense de communication et d'inscriptions, en forte augmentation une fois de plus avec 120 licenciés pour 2022/2023 (70 en 2020, 100 la saison dernière), c'est la mise en route des différents championnats pour les 9 équipes engagées qui a occupé les instances du club.

Les championnats ont débuté à la mi-septembre avec des résultats prometteurs.

Tous supporters des Béliers de Kemper !

Vendredi 7 octobre, 200 personnes (joueurs, parents, dirigeants...) ont porté fièrement les couleurs du club et ont donné de la voix pour supporter les pros de l'UJAP contre Nantes ...

Ceci aura été l'occasion pour nos petits Dragons d'accompagner les joueurs de Quimper lors de la présentation des équipes et de participer à une animation à la mi-temps. Ils ont pu rencontrer Théo Léon, joueur des Béliers, qui est le parrain du club dans le cadre du fan club de l'UJAP.

Contact : 02 98 54 57 84.



Les U11 du club ont eu l'occasion d'accompagner l'entrée des joueurs de l'UJAP avec fierté.

SECOURS POPULAIRE PLOMELIN



Prochaines permanences à la MPT, **mercredis 2, 16 et 30 novembre** de 15h00 à 17h00.

Contacts : Mathilde Philippe, 02 98 94 25 84 ou Christine Anne, 06 98 66 59 98.

COMMENT GÉRER UNE ASSOCIATION



L'ULAMIR propose aux bénévoles associatifs un **temps de rencontre et d'échanges** **mardi 22 novembre à 18h00, salle Joseph Salaun à Plonéis.**

Seront abordés le fonctionnement des instances (bureau, CA, AG), la communication, les ressources...

Renseignements : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org

INFORMATIONS PRATIQUES • STLENNADOÙ PLEUSTREL

AGENDA NOVEMBRE 2022 •
DEIZIATAER MIZ DU 2022

Tous les vendredis

Petit marché

Près du Carrefour Express de 16h00 à 20h00

Jeudi 3 et vendredi 4

Récréathèque de l'ULAMIR

Salle socioculturelle, 10h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Dimanche 6

Foire aux jouets et puériculture

Salle omnisports, 9h00 - 18h00

Vendredi 11

Commémoration de l'armistice de 1918

Monument aux morts, 11h00

Vendredi 11

Soirée raclette

Salle socioculturelle

Dimanche 13

Mariage et châtiment (théâtre)

Salle socioculturelle, 17h00

Vendredi 18

Assemblée générale Tennis club

MPT

Samedi 19

Assemblée générale Galoche

Véranda MPT, 10h00

Dimanche 20

Allez ! On danse (Théâtre)

Salle socioculturelle, 15h00

Mercredi 23

Spectacle Brezhoneg e Ploveilh

MPT.

Vendredi 25

Assemblée générale APEL Notre-Dame

Salle socioculturelle, 19h00

Vendredi 25

Ciné doc Route 66

MPT, 20h00

Samedi 26

Théâtre, troupe des Ânes animés

Salle socioculturelle

Pour plus d'informations sur ces manifestations :

<http://www.plomelin.bzh> et [https://fr-fr.](https://fr-fr.facebook.com/MairiedePlomelin)

[facebook.com/MairiedePlomelin](https://fr-fr.facebook.com/MairiedePlomelin)

DÉCHETTERIE DE KERBENHIR

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00.

Mardi et jeudi : 14h00 - 18h00.

ÉTAT CIVIL • MARILH AR BOBLAÑS

Naissances

. 29 septembre – **Gabie Deregnacourt**,
hent Tingoff

. 30 septembre – **Nathan Golhen**,
hent Jacques Cartier

Décès

. 13 septembre – **Marie Doaré, veuve Courté**,
85 ans, Koat Timon

. 7 septembre - **Jacques Joncour**,
71 ans, hent Kerdavid Izella

. 29 septembre - **Jean Toullec**, 75 ans, Ti Gwenn.

. 4 octobre - **Isabelle Bellet, veuve Béchenec**,
85 ans, Ti Gwenn

URBANISME • KÊRAOZOURIEZH

Déclarations de travaux

. Thierry Bignon, hent Nelson Mandela (abri de jardin)
. Christophe Bourbao, Kernevez (modification de
façade et fenêtres de toit)

. SARL Vincent Doaré, route de Pont-l'Abbé
(modification de couleur d'enduit)

. EDF ENR, avenue René Coadou et hent Ti Menhir
(panneaux photovoltaïques)

. Philippe Lixaerde, hent Ti Nod (clôture)

. Louisianne Schauer, plasenn Kergoff (fenêtres de
toit)

. Nicolas Strunc, Verouri Nevez (garage)

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Mercredi 2 et jeudi 3 novembre :

Pen Menez, Kerhuel, Kergadiou, Polhoad, Lenn
Kerbernez, Porajenn, Penker, Trébé, Verouri
Nevez, Leuré, Daou Barz, Kerfram, Kerguel,
Kerveo, bourg, Tingoff, Park ar Menhir,
hent Pierre Souvestre, hent Victor Roussin.

Mercredi 7 et jeudi 8 décembre

Ti Lipig, Kerrun, Kerriou, Kroaz Kermel,
l'Avantage, Trojoa, Pont Prenn, hent
Alexandre Massé, Pennanguer, Kergwenn,
Tal ar Groas, Keryan.

Veillez à ne pas laisser de véhicules garés le
long des voies.

Tél. 02 98 94 25 57 • **Mél :** contact@plomelin.bzh •

Site Web : <http://www.plomelin.bzh> •

facebook : <https://fr-fr.facebook.com/MairiedePlomelin>

Directeur de la publication : Dominique Le Roux,
Maire. **Rédaction-Coordination :** Sandrine Even,
Adjointe à la communication et Claude Hélias.

Impression : Imprimerie du Commerce, BP 21015,
29551 Quimper Cedex 9 • 02 98 95 07 29.

Dépôt légal : novembre 2022, imprimé en France.